

SUPERPROD

Société par actions simplifiée
Au capital de 141 731 euros
Siège social : 14 Boulevard Edgar Quinet – 75014 Paris
528 048 820 RCS Paris

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DE
L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 JUIN 2025

.../...

CINQUIÈME RÉSOLUTION
affectation du résultat de l'exercice 2024

L'assemblée générale prend acte que la réserve légale est totalement dotée et qu'en l'absence de report à nouveau, le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2024 de 2 123 135€ correspond au bénéfice distribuable.

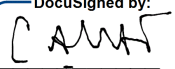
L'assemblée générale décide d'affecter ce résultat bénéficiaire en totalité au poste « autres réserves ».

En application de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'assemblée générale prend acte qu'aucune distribution de dividendes n'a été effectuée au titre des trois exercices sociaux précédents.

cette résolution est adoptée

.../...

pour extrait certifié conforme

DocuSigned by:

6FE81B42974A432...
Le président

SUPERPROD

Société par actions simplifiée

Au capital de 140 000 euros

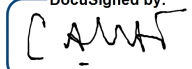
Siège social : 14 Boulevard Edgar Quinet – 75014 Paris

RCS Paris B 528 048 820

BILAN ET ANNEXE DE L'EXERCICE CLOS

LE 31 DÉCEMBRE 2024

Certifiés conformes

DocuSigned by:

6FE81B42074A432
Le président

Bilan Actif

Etat exprimé en euros		31/12/2024			31/12/2023
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	76 527 146	76 527 146		
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles	10 865 350	209 026	10 656 324	2 073 872
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques,mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	2 160 472	1 728 271	432 201	449 102
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations	10 317 821		10 317 821	1 371 139
	Créances rattachées à des participations	165 000		165 000	165 000
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	172 334		172 334	171 595
TOTAL (II)		100 208 124	78 464 443	21 743 681	4 230 708
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes	47 500		47 500	
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	6 960 046		6 960 046	13 096 263
	Autres créances	8 701 596	832 799	7 868 798	11 046 077
	Capital souscrit appelé, non versé				
COMPTES DE REGULARISATION	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	10 341 775		10 341 775	6 721 112
	Charges constatées d'avance	75 051		75 051	21 143
	TOTAL (III)	26 125 969	832 799	25 293 170	30 884 595
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecart de conversion actif (VI)				
	TOTAL ACTIF (I à VI)	126 334 092	79 297 242	47 036 851	35 115 303

(1) dont droit au bail
(2) dont immobilisations financières à moins d'un an
(3) dont créances à plus d'un an

Bilan Passif

Etat exprimé en euros		31/12/2024	31/12/2023
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	141 731	141 731
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	5 519 669	5 519 669
	Ecarts de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	14 174	14 174
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	10 395 275	6 439 098
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	2 123 135	3 956 177
Autres fonds propres	Subventions d'investissement	3 242 111	974 980
	Provisions réglementées		
Total des capitaux propres		21 436 096	17 045 829
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs	1 000 000	867 500
	Avances conditionnées		
Total des autres fonds propres		1 000 000	867 500
Provisions	Provisions pour risques	46 560	46 560
	Provisions pour charges		
Total des provisions		46 560	46 560
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	11 249 746	1 167 811
	Emprunts et dettes financières divers (3)	1 578 569	4 629 882
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 891 283	4 454 889
	Dettes fiscales et sociales	1 433 519	3 050 995
	DETTES DIVERSES		
Ecarts de conversion passif	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	432 367	
	Autres dettes	57 254	7 009
	Produits constatés d'avance (1)	4 911 455	3 844 828
Total des dettes		24 554 195	17 155 414
TOTAL PASSIF		47 036 851	35 115 303
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		2 123 135,28	3 956 176,78
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		19 261 434	16 698 757
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		264 217	
(3) Dont emprunts participatifs			

Compte de Résultat 1/2

		Etat exprimé en euros		31/12/2024	31/12/2023
		France	Exportation	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	18 802 574	406 685	19 209 259	29 982 915
	Montant net du chiffre d'affaires	18 802 574	406 685	19 209 259	29 982 915
	Production stockée				
	Production immobilisée			15 085 272	7 882 088
	Subventions d'exploitation			1 075 948	3 041 651
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges			5 359 255	8 995 745
	Autres produits			194 603	264 713
	Total des produits d'exploitation (1)			40 924 337	50 167 112
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises				
	Variation de stock				
	Achats de matières et autres approvisionnements				
	Variation de stock				
	Autres achats et charges externes			15 669 376	12 051 461
	Impôts, taxes et versements assimilés			386 046	497 183
	Salaires et traitements			10 077 807	11 091 009
	Charges sociales du personnel			5 214 698	5 841 389
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements : - sur immobilisations - charges d'exploitation à répartir			6 947 209	13 376 835
	Dotations aux dépréciations : - sur immobilisations - sur actif circulant			1 741 672 832 799	4 447 561
	Dotations aux provisions				
	Autres charges			1 365 963	3 089 530
	Total des charges d'exploitation (2)			42 235 570	50 394 968
RESULTAT D'EXPLOITATION				(1 311 233)	(227 856)

Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros		31/12/2024	31/12/2023
RESULTAT D'EXPLOITATION		(1 311 233)	(227 856)
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3)	20 511	26 822
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)	2 000 000	1 500 000
	Autres intérêts et produits assimilés (3)	170 481	79 450
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change	10 592	9 245
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des produits financiers	2 201 585	1 615 517
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées (4)	182 357	207 681
	Différences négatives de change	5 857	1 848
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières		188 214	209 529
RESULTAT FINANCIER		2 013 370	1 405 988
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		702 137	1 178 132
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion	1 078	5 070
	Sur opérations en capital		
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		46 560
Total des charges exceptionnelles		1 078	51 630
RESULTAT EXCEPTIONNEL		(1 078)	(51 630)
PARTICIPATION DES SALARIES IMPOTS SUR LES BENEFICES		(1 422 076)	(2 829 675)
TOTAL DES PRODUITS		43 125 922	51 782 629
TOTAL DES CHARGES		41 002 787	47 826 452
RESULTAT DE L'EXERCICE		2 123 135	3 956 177
(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs (2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs (3) dont produits concernant les entreprises liées (4) dont intérêts concernant les entreprises liées		20 511	26 822

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **47 036 851** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **43 125 922** euros et un total **charges** de **41 002 787** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **2 123 135** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2024** et finit le **31/12/2024**.
Il a une durée de **12** mois.

Les comptes sont établis en conformité avec les dispositions du code de Commerce (articles L123-12 à L128-28). Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2024 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 dans sa version modifiée du 11 mars 2022 et des règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations financières

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été comptabilisés au prix pour lequel ils ont été acquis. En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré. Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

La valeur actuelle déterminée par référence à la quote-part des capitaux propres que les titres représentent, rectifiée, le cas échéant, des plus ou moins-values latente pour tenir compte de la valeur intrinsèques des sociétés.

Les méthodes retenues pour évaluer cette dernière prennent notamment en considération les prévisions de trésorerie ou les multiples comparables.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Immobilisations incorporelles

Les autres immobilisations incorporelles sont des œuvres audiovisuelles.

Une œuvre audiovisuelle est considérée comme faisant partie du patrimoine soit à l'obtention du « Visa d'exploitation » pour une œuvre cinématographique soit à la remise du « prêt à diffuser » ou la date de la copie zéro (lorsqu'elle est antérieure à la date du prêt à diffuser en fin d'année) pour une œuvre télévisuelle.

Le Visa d'exploitation est donné par le Centre National de la Cinématographique et le prêt à diffuser par la chaîne de télévision, premier diffuseur.

La date de la remise de la copie zéro est déterminée sous la responsabilité du producteur de l'oeuvre et la preuve du dépôt est apportée par tous moyens.

La valeur d'entrée est constituée par :

- le coût de production;
- majoré d'une quote-part de frais de structure dans la limite des frais généraux réel de la société;
- diminué des apports des coproducteurs.

Le coût du film est alors porté en « Droits et valeurs similaires » à l'actif du bilan. Dans l'attente de l'une de ces dates qui conditionne le produit comme étant terminé, le coût du film est inscrit en «Autres immobilisations Incorporelles » à l'actif du bilan.

Frais généraux

Les frais généraux sont affectés proportionnellement aux coûts des projets entrés en production ou livrés. Cette affectation est plafonnée à 10% du coût de production de l'année en cours.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Immobilisations en cours

Les appels de fonds des coproducteurs sont comptabilisés et déduits de la valeur de l'immobilisation en cours. Dans la mesure où les appels de fonds seraient supérieurs aux coûts engagés, le solde serait passé en produit.

Amortissement des immobilisations (hors films) :

Compte tenu des spécificités de la production de films et de séries d'animation, il a été décidé par la société d'amortir le matériel de production et informatique à hauteur de la durée de ces dernières, soit une durée de deux ans au lieu de trois ans auparavant.

En revanche, les autres immobilisations sont amorties et dépréciées en application des textes fiscaux prévus à cet effet.

Amortissement des immobilisations incorporelles

1)° Amortissement sur une période de trois ans à compter du visa d'exploitation du film en cas d'absence de recettes.

2)° Amortissement d'après les propres recettes du film après diminution, éventuellement des frais d'exploitation du film, et d'une quote-part des frais de fonctionnement de l'exercice.

3)° Amortissement d'un film d'après les recettes nettes fiscales disponibles d'un autre film, ce dernier étant totalement amorti, et dans la limite d'un plafond déterminé par l'application d'un taux en fonction de la date du Dernier Tour de Manivelle du film à amortir, sur le montant investi.

Dépréciation des immobilisations incorporelles

Une dépréciation peut être comptabilisée sur les productions en cours à la fin de l'exercice, si le budget de production initialement prévu fait l'objet d'un dépassement significatif. Pour des programmes audiovisuels ou des films ayant été exploités entre la date de clôture et celle d'arrêt des comptes, une dépréciation est également constatée si les recettes fiscales de l'oeuvre (hors crédit d'impôt) ainsi que l'estimation des recettes futures sont inférieures à la valeur du coût immobilisé. Le montant des provisions pour dépréciation est revu à chaque clôture.

Résultat à terminaison des productions audiovisuelles et cinématographiques

Les résultats des productions audiovisuelles et cinématographiques, sont reconnus au prêt à diffuser et au visa d'exploitation.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Ces résultats se déterminent par :

l'ensemble des coûts de production des oeuvres c'est-à-dire :

- les coûts de fabrication
- l'affectation de certains frais généraux intervenant dans la fabrication

l'ensemble des moyens de leurs financements c'est-à-dire :

- les apports des coproducteurs
- les apports des S.O.F.I.C.A
- les préachats des diffuseurs
- les subventions régionales, départementales et européennes
- les subventions du C.N.C,
- les minimums garantis des distributeurs ou leurs préventes quand un minimum garanti

n'est pas investi

Certaines productions peuvent également bénéficier du dispositif du crédit d'impôt audiovisuel ou cinématographique en fonction de la nature des oeuvres et des conditions de production.

Crédit d'impôt audiovisuel et cinéma

Les articles 220 sexies, 220 F et 223 O du code général des impôts instituent pour les oeuvres cinématographiques et audiovisuelles, un crédit d'impôt calculé sur des dépenses spécifiques de production. Ce dispositif est encadré par deux agréments délivrés par le Centre National de la cinématographique, l'un provisoire et l'autre définitif délivré une fois l'oeuvre terminée. Cet agrément définitif atteste que l'oeuvre a effectivement rempli les conditions permettant de bénéficier du crédit d'impôt.

Le crédit d'impôt est calculé sur les dépenses de l'année et est constaté comptablement au crédit du compte « 695 - impôt sur les sociétés ». Lorsque la production est en cours à la clôture le crédit d'impôt est inscrit en compte produit constaté d'avance (compte 487000).

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Provisions pour risques et charges

Provision au 31/12/2023 d'un litige salarié pour un montant de 46 500€.

Impôts

La société SUPERPROD est la mère du groupe fiscal intégrant les sociétés VANILLA SEED et SUPERPROD FILMS. Au cours de l'année 2024, le résultat fiscal de la société est de 190 378€.

Concernant le résultat du groupe fiscal le montant de ce dernier est de 276 851€, portant les déficits reportables du groupe à 4 095 297€

Crédits de production

Les crédits de production, sont des crédits autoliquidatifs. qui s'amortissent par les créances présentent au plan de financement des oeuvres, hormis les SOFICA. La durée de ces derniers oscillent entre 1 an et 2 ans, selon le rythme des productions.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Changements de méthodes

- En 2012, dans le cadre des conventions de développement, lors des rétrocessions de droits à l'entrée en production, nous avons soldé les appels de fonds reçus. Le coût complémentaire a été comptabilisé en frais financiers.

- En 2013, pour les projets ayant une forte probabilité d'abandon à la clôture, nous déprécions les coûts d'immobilisations encourus à hauteur de la perte effective qu'aurait à subir Superprod en cas d'abandon définitif du projet (coûts engagés-financements acquis).

- En 2016, une distinction est désormais opérée entre l'amortissement économique et l'amortissement fiscal des productions lors du constat de la dotation aux amortissements de l'exercice. L'amortissement total est toujours effectué selon la même méthode mais la part de l'amortissement dit économique est constaté en résultat d'exploitation et le complément

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

d'amortissement possible à hauteur des recettes est constaté en résultat exceptionnel.

- L'amortissement économique est calculé chaque année en fonction du montant des recettes de l'exercice rapporté au prévisionnel des recettes totales d'une production. Le prévisionnel d'exploitation de chaque production est corrigé chaque année en fonction des nouvelles informations dont dispose la direction.

Abandon projets

Nous avons abandonné plusieurs projets (animés et fictions).

Livraison des projets & mise en production :

La société a livré la saison 2 de la série "Panda" pour TF1 (6 épisodes de 52 minutes).

Trois séries animées sont en cours de production: "Compostman" (52*11') pour France TV, "Miffy" (78*7') pour Canal + et "Underdog" (52*11') pour Gulli. Un long métrage animé, Sunrise, est également en production.

De nombreux projets sont en développement.

Faits caractéristiques de l'exercice :

La société a pu bénéficier de crédit d'impôts cinéma et audiovisuel d'un montant de 2 250 394€.

La société a fait l'acquisition de Mélusine et Studio 352, deux sociétés sœurs spécialisées dans le cinéma d'animation et implantées au Luxembourg.

Superprod a également pris une participation majoritaire dans le groupe français Watch Next.

Enfin, la société a fait le choix de déprécier l'avance en compte courant fait à sa filiale américaine, The Coproduction company, au regard de l'activité de cette dernière.

Engagement de retraite

le taux d'actualisation brut est de 3.35 %, le total de l'engagement au titre des indemnités de fin de carrière évalué au 31/12/2024 s'élève à 110 200.10€.

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

Etat exprimé en euros	31/12/2024	Résultat avant impôts	Impôts (1)	Résultat après impôts
RESULTAT COURANT		702 137		702 137
RESULTAT EXCEPTIONNEL (et participation)		(1 078)		(1 078)
RESULTAT COMPTABLE		701 059		701 059

(1) après retraitements fiscaux.

I/ Crédits d'impôt cinéma et audiovisuel comptabilisés dans le résultat de l'exercice 2024 pour un montant total de 1 422 076€.

Ventilation du chiffre d'affaires

Etat exprimé en euros	France	Export	Total
Ventes de marchandises			
Production vendue de biens			
Production vendue de travaux			
Production vendue de services	18 802 574	406 685	19 209 259
TOTAL	18 802 574	406 685	19 209 259

--

Immobilisations

Etat exprimé en euros		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2024
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	72 576 101		15 085 272		268 877	87 392 496
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	72 576 101		15 085 272		268 877	87 392 496
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agencet aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers	409 170		11 781			420 951
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	1 558 840		180 682			1 739 522
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes							
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 968 010		192 463			2 160 472
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations	1 536 139		8 946 682			10 482 821
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	171 595		37 255		36 516	172 334
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	1 707 734		8 983 937		36 516	10 655 155
TOTAL		76 251 845		24 261 671		305 393	100 208 124

Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2024
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles	61 702 264	6 737 846	69 751	68 370 359
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	61 702 264	6 737 846	69 751	68 370 359
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre				
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	120 172	41 572		161 743
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, mobilier	1 398 736	167 791		1 566 528
Emballages récupérables et divers					
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES		1 518 908	209 363		1 728 271
TOTAL		63 221 172	6 947 209	69 751	70 098 630

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						
Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	

Frais d'établissement et de développement						
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
TOTAL IMMOB INCORPORELLES						
Terrains						
Constructions sur sol propre						
sur sol d'autrui						
instal, agencement, aménag.						
Instal. technique matériel outillage industriels						
Instal générales Agenct aménagt divers						
Matériel de transport						
Matériel de bureau, informatique, mobilier						
Emballages récupérables, divers						
TOTAL IMMOB CORPORELLES						
Frais d'acquisition de titres de participation						
TOTAL						
TOTAL GENERAL NON VENTILE						

Capital social

Etat exprimé en euros		31/12/2024	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		141 731,00	1,0000	141 731,00
	Emises pendant l'exercice			0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice			0,0000	
	Du capital social fin d'exercice		141 731,00	1,0000	141 731,00

Effectif moyen

		31/12/2024	Interne	Externe
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Cadres & professions intellectuelles supérieures		70	
	Professions intermédiaires			
	Employés		63	
	Ouvriers			
	TOTAL		133	

Variations des Capitaux Propres

Etat exprimé en euros	Capitaux propres clôture 31/12/2023	Affectation du résultat N-1 ¹	Apports avec effet rétroactif	Variations en cours d'exercice ²	Capitaux propres clôture 31/12/2024
Capital social	141 731				141 731
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	5 519 669				5 519 669
Ecart de réévaluation					
Réserve légale	14 174				14 174
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves réglementées					
Autres réserves	6 439 098	3 956 177			10 395 275
Report à nouveau					
Résultat de l'exercice	3 956 177	(3 956 177)		2 123 135	2 123 135
Subventions d'investissement	974 980			2 267 131	3 242 111
Provisions réglementées					
TOTAL	17 045 829			4 390 266	21 436 096

Date de l'assemblée générale	29/07/2024
Dividendes attribués	
¹ dont dividende provenant du résultat n-1	
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après affectation du résultat n-1	17 045 829
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports avec effet rétroactif	17 045 829
² Dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice	
Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure	4 390 266

Provisions

Etat exprimé en euros		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2024
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMEENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres	46 560			46 560
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	46 560			46 560
	Sur immobilisations {incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières	8 799 965	1 741 672	2 175 825	8 365 813
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients		832 799		832 799
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	8 799 965	2 574 471	2 175 825	9 198 612
TOTAL GENERAL		8 846 525	2 574 471	2 175 825	9 245 172
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles			2 574 471	2 175 825	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros		31/12/2024	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations	165 000		165 000
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	172 334		172 334
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	6 960 046	6 960 046	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	2 664 964	2 664 964	
	Taxes sur la valeur ajoutée	1 068 202	1 068 202	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	1 774 678	1 774 678	
	Groupe et associés	3 046 517	3 046 517	
	Débiteurs divers	147 236	147 236	
	Charges constatées d'avances	75 051	75 051	
	TOTAL DES CREANCES	16 074 027	15 736 694	337 334
	Prêts accordés en cours d'exercice			
	Remboursements obtenus en cours d'exercice			
	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

		31/12/2024	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine	264 217	264 217		
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine	10 985 530	5 692 768	4 345 555	947 206
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	4 891 283	4 891 283		
	Personnel et comptes rattachés	181 876	181 876		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	582 693	582 693		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	622 893	622 893		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	46 058	46 058		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	432 367	432 367		
	Groupe et associés	1 578 569	1 578 569		
	Autres dettes	57 254	57 254		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance	4 911 455	4 911 455		
	TOTAL DES DETTES	24 554 195	19 261 434	4 345 555	947 206
	Emprunts souscrits en cours d'exercice	15 118 612			
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	5 300 983			
	Emprunts dettes associés (personnes physiques)				

Honoraires des Commissaires aux Comptes

Etat exprimé en euros	EMARGENCE				EXELMANS			
	31/12/2024	31/12/2023	%	%	31/12/2024	31/12/2023	%	%
Audit Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés Emetteur Filiales intégrées globalement Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes Emetteur Filiales intégrées globalement	23 000	14 500	100,00	100,00	23 000 26 200	14 500 20 900	46,75 53,25	40,96 59,04
Sous-total	23 000	14 500	100,00	100,00	49 200	35 400	100,00	100,00
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement Juridique, fiscal, social Autres								
Sous-total								
TOTAL	23 000	14 500	100,00	100,00	49 200	35 400	100,00	100,00

--

Produits à recevoir (avec détail)

Etat exprimé en euros	31/12/2024	31/12/2023	Variations	%
Créances rattachées à des participations				
Autres immobilisations financières				
Autres créances clients	1 588 365	3 424 179	(1 835 814)	-53,61
Autres créances	2 014 683	980 687	1 033 996	105,44
TOTAL	3 603 048	4 404 866	(801 818)	-18,20

Charges à payer (avec détail)

Etat exprimé en euros	31/12/2024	31/12/2023	Variations	%
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 325 352	3 704 390	(2 379 038)	-64,22
Dettes fiscales et sociales	378 561	546 796	(168 234)	-30,77
Dettes fournisseurs d'immobilisation				
Autres dettes	53 453		53 453	
TOTAL	1 757 367	4 251 185	(2 493 819)	-58,66

Charges constatées d'avance (avec détail)

Etat exprimé en euros	31/12/2024	31/12/2023	Variations %
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION	75 051	21 143	53 908 254,97
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL	75 051	21 143	53 908 254,97

Produits constatés d'avance (avec détail)

Etat exprimé en euros	31/12/2024	31/12/2023	Variations	%
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION	4 911 455	3 844 828	1 066 627	27,74
Produits constatés d'avance - FINANCIERS				
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS				
TOTAL	4 911 455	3 844 828	1 066 627	27,74

1
2

Dividendes encaissés

--

Filiales et participations

2/2

Etat exprimé en euros		31/12/2024	Capital	Capitaux propres	Q uote part du capital détenue (en pourcentage)	Valeur comptable des titres détenus	
						Brute	Nette
A. Renseignements détaillés							
1. Filiales (Plus de 50 %)							
STUDIO 352			80 600	514 483	100,00	2 500 000	2 500 000
WATCH NEXT			52 550	5 018 092	53,38	6 446 682	6 446 682
2. Participations (10 à 50 %)							
1. Filiales (Plus de 50 %)			Prêts et avances consentis	Montant des cautions et avals donnés	Chiffre d'affaires	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés
STUDIO 352			68 600		1 845 921	(40 335)	
WATCH NEXT					5 358 818	794 742	
2. Participations (10 à 50 %)							
B. Renseignements globaux			Filiales non reprises en A		Participations non reprises en A		
			françaises	étrangères	françaises	étrangères	
Capital							
Capitaux propres							
Quote part détenue en pourcentage							
Valeur comptable des titres détenus - Brute							
Valeur comptable des titres détenus - Nette							
Prêts et avances consentis							
Montant des cautions et avals							
Chiffre d'affaires							
Résultat du dernier exercice clos							
Dividendes encaissés							

SUPERPROD

Société par Actions Simplifiée

14, boulevard Edgar Quinet

75014 Paris

R.C.S Paris 528 048 820

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024

Exelmans Audit
56, rue de Monceau
75008 Paris

Emargence Audit
141, Avenue de Wagram
75017 Paris

Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris
Membre indépendant de EAI International

Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

SUPERPROD

Société par Actions Simplifiée
14, boulevard Edgar Quinet
75014 Paris
R.C.S Paris 528 048 820

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024

A l'assemblée générale de SUPERPROD,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SUPERPROD relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilité des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice :

Résultat à terminaison des productions audiovisuelles et cinématographiques

Votre société constate les résultats des productions audiovisuelles et cinématographiques, y compris le crédit d'impôts audiovisuel ou cinématographique de l'œuvre, à la date du prêt à diffuser ou du visa d'exploitation si ces dates sont antérieures à la date de remise de la copie zéro à la fin de l'exercice. Dans le cas contraire, c'est la date de la remise de la copie zéro qui est retenue. Les modalités de comptabilisation sont décrites dans la note « Résultat à terminaison des productions audiovisuelles et cinématographiques ».

Sur la base des informations qui nous ont été communiquées et de la comptabilité analytique, nos travaux ont consisté à :

- Apprécier la fiabilité des données issues de la comptabilité analytique, en les rapprochant des principaux contrats.
- S'assurer que les projets non livrés n'impactent aucunement le résultat de l'exercice.

Amortissement économique et fiscal des productions audiovisuelles et cinématographiques

Votre société constate une distinction entre l'amortissement économique et l'amortissement fiscal des productions audiovisuelles et cinématographiques selon les modalités décrites dans la note « amortissement des immobilisations incorporelles » de l'annexe.

L'amortissement économique est calculé chaque année en fonction du montant des recettes de l'exercice rapporté au prévisionnel des recettes totales d'une production. Le prévisionnel d'exploitation de chaque production est corrigé chaque année en fonction des nouvelles informations dont dispose la direction. Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent les évaluations des recettes prévisionnelles, à revoir les calculs effectués par la société, à comparer les évaluations des résultats à terminaison des périodes précédentes avec les réalisations correspondantes.

Dépréciation des œuvres audiovisuel

Lorsque l'analyse de l'exploitation de l'œuvre au cours des années futures met en évidence une insuffisance de recettes pour amortir l'œuvre, une dépréciation du déficit d'exploitation est comptabilisée. Les modalités de comptabilisation ont été décrites dans la note « Dépréciation des immobilisations incorporelles ». Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent les évaluations des recettes prévisionnelles et à revoir les calculs effectués par la société.

Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris
Membre indépendant de EAI International

Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

Crédit d'impôt audiovisuel

Le crédit d'impôt audiovisuel a une incidence significative sur le résultat de l'exercice. Les modalités de comptabilisation sont décrites dans la note « Crédit d'impôt audiovisuel et cinéma ». Nos travaux ont consisté à vérifier que le calcul de ce crédit est conforme aux dispositions prévues à l'article 220 sexies du Code général des impôts.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ses comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas

Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris
Membre indépendant de EAI International

Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnelle permet de systématiquement détecter toute anomalies significatives. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prise individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ❖ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ❖ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ❖ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que des informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ❖ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

Exelmans Audit
56, rue de Monceau
75008 Paris

Emargence Audit
141, Avenue de Wagram
75017 Paris

Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris
Membre indépendant de EAI International

Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

-
- ❖ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris, le 25 juin 2025

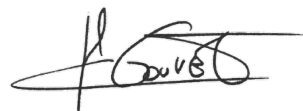
Les commissaires aux comptes

Exelmans Audit

Emargence Audit

Signé par Eric Guedj
Le 25/06/2025

ID: tx_qrmdWoYyDYML



Eric Guedj
Associé

Frédéric Gouvet
Associé

Bilan Actif

Etat exprimé en euros		31/12/2024			31/12/2023
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	76 527 146	76 527 146		
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles	10 865 350	209 026	10 656 324	2 073 872
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques,mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	2 160 472	1 728 271	432 201	449 102
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
ACTIF CIRCULANT	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations	10 317 821		10 317 821	1 371 139
	Créances rattachées à des participations	165 000		165 000	165 000
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	172 334		172 334	171 595
	TOTAL (II)	100 208 124	78 464 443	21 743 681	4 230 708
	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes	47 500		47 500	
	CREANCES (3)				
COMPTES DE REGULARISATION	Créances clients et comptes rattachés	6 960 046		6 960 046	13 096 263
	Autres créances	8 701 596	832 799	7 868 798	11 046 077
	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	10 341 775		10 341 775	6 721 112
	Charges constatées d'avance	75 051		75 051	21 143
	TOTAL (III)	26 125 969	832 799	25 293 170	30 884 595
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecart de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		126 334 092	79 297 242	47 036 851	35 115 303

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

(3) dont créances à plus d'un an

Bilan Passif

Etat exprimé en euros		31/12/2024	31/12/2023
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	141 731	141 731
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	5 519 669	5 519 669
	Ecarts de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	14 174	14 174
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	10 395 275	6 439 098
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	2 123 135	3 956 177
Autres fonds propres	Subventions d'investissement	3 242 111	974 980
	Provisions réglementées		
Total des capitaux propres		21 436 096	17 045 829
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs	1 000 000	867 500
	Avances conditionnées		
Total des autres fonds propres		1 000 000	867 500
Provisions	Provisions pour risques	46 560	46 560
	Provisions pour charges		
Total des provisions		46 560	46 560
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	11 249 746	1 167 811
	Emprunts et dettes financières divers (3)	1 578 569	4 629 882
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 891 283	4 454 889
	Dettes fiscales et sociales	1 433 519	3 050 995
	DETTES DIVERSES		
Ecarts de conversion passif	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	432 367	
	Autres dettes	57 254	7 009
	Produits constatés d'avance (1)	4 911 455	3 844 828
Total des dettes		24 554 195	17 155 414
TOTAL PASSIF		47 036 851	35 115 303
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		2 123 135,28	3 956 176,78
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		19 261 434	16 698 757
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		264 217	
(3) Dont emprunts participatifs			

Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros

31/12/2024

31/12/2023

		France	Exportation	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	18 802 574	406 685	19 209 259	29 982 915
	Montant net du chiffre d'affaires	18 802 574	406 685	19 209 259	29 982 915
	Production stockée				
	Production immobilisée			15 085 272	7 882 088
	Subventions d'exploitation			1 075 948	3 041 651
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges			5 359 255	8 995 745
	Autres produits			194 603	264 713
	Total des produits d'exploitation (1)			40 924 337	50 167 112
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises				
	Variation de stock				
	Achats de matières et autres approvisionnements				
	Variation de stock				
	Autres achats et charges externes			15 669 376	12 051 461
	Impôts, taxes et versements assimilés			386 046	497 183
	Salaires et traitements			10 077 807	11 091 009
	Charges sociales du personnel			5 214 698	5 841 389
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements : - sur immobilisations - charges d'exploitation à répartir			6 947 209	13 376 835
	Dotations aux dépréciations : - sur immobilisations - sur actif circulant			1 741 672 832 799	4 447 561
	Dotations aux provisions				
	Autres charges			1 365 963	3 089 530
	Total des charges d'exploitation (2)			42 235 570	50 394 968
RESULTAT D'EXPLOITATION				(1 311 233)	(227 856)

Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros		31/12/2024	31/12/2023
RESULTAT D'EXPLOITATION		(1 311 233)	(227 856)
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3)	20 511	26 822
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)	2 000 000	1 500 000
	Autres intérêts et produits assimilés (3)	170 481	79 450
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change	10 592	9 245
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des produits financiers	2 201 585	1 615 517
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées (4)	182 357	207 681
	Différences négatives de change	5 857	1 848
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières		188 214	209 529
RESULTAT FINANCIER		2 013 370	1 405 988
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		702 137	1 178 132
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion	1 078	5 070
	Sur opérations en capital		
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		46 560
Total des charges exceptionnelles		1 078	51 630
RESULTAT EXCEPTIONNEL		(1 078)	(51 630)
PARTICIPATION DES SALARIES IMPOTS SUR LES BENEFICES		(1 422 076)	(2 829 675)
TOTAL DES PRODUITS		43 125 922	51 782 629
TOTAL DES CHARGES		41 002 787	47 826 452
RESULTAT DE L'EXERCICE		2 123 135	3 956 177
(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs (2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs (3) dont produits concernant les entreprises liées (4) dont intérêts concernant les entreprises liées		20 511	26 822

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **47 036 851** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **43 125 922** euros et un total **charges** de **41 002 787** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **2 123 135** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2024** et finit le **31/12/2024**.
Il a une durée de **12** mois.

Les comptes sont établis en conformité avec les dispositions du code de Commerce (articles L123-12 à L128-28). Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2024 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 dans sa version modifiée du 11 mars 2022 et des règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations financières

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été comptabilisés au prix pour lequel ils ont été acquis. En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré. Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

La valeur actuelle déterminée par référence à la quote-part des capitaux propres que les titres représentent, rectifiée, le cas échéant, des plus ou moins-values latente pour tenir compte de la valeur intrinsèques des sociétés.

Les méthodes retenues pour évaluer cette dernière prennent notamment en considération les prévisions de trésorerie ou les multiples comparables.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Immobilisations incorporelles

Les autres immobilisations incorporelles sont des œuvres audiovisuelles.

Une œuvre audiovisuelle est considérée comme faisant partie du patrimoine soit à l'obtention du « Visa d'exploitation » pour une œuvre cinématographique soit à la remise du « prêt à diffuser » ou la date de la copie zéro (lorsqu'elle est antérieure à la date du prêt à diffuser en fin d'année) pour une œuvre télévisuelle.

Le Visa d'exploitation est donné par le Centre National de la Cinématographique et le prêt à diffuser par la chaîne de télévision, premier diffuseur.

La date de la remise de la copie zéro est déterminée sous la responsabilité du producteur de l'oeuvre et la preuve du dépôt est apportée par tous moyens.

La valeur d'entrée est constituée par :

- le coût de production;
- majoré d'une quote-part de frais de structure dans la limite des frais généraux réel de la société;
- diminué des apports des coproducteurs.

Le coût du film est alors porté en « Droits et valeurs similaires » à l'actif du bilan. Dans l'attente de l'une de ces dates qui conditionne le produit comme étant terminé, le coût du film est inscrit en «Autres immobilisations Incorporelles » à l'actif du bilan.

Frais généraux

Les frais généraux sont affectés proportionnellement aux coûts des projets entrés en production ou livrés. Cette affectation est plafonnée à 10% du coût de production de l'année en cours.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Immobilisations en cours

Les appels de fonds des coproducteurs sont comptabilisés et déduits de la valeur de l'immobilisation en cours. Dans la mesure où les appels de fonds seraient supérieurs aux coûts engagés, le solde serait passé en produit.

Amortissement des immobilisations (hors films) :

Compte tenu des spécificités de la production de films et de séries d'animation, il a été décidé par la société d'amortir le matériel de production et informatique à hauteur de la durée de ces dernières, soit une durée de deux ans au lieu de trois ans auparavant.

En revanche, les autres immobilisations sont amorties et dépréciées en application des textes fiscaux prévus à cet effet.

Amortissement des immobilisations incorporelles

1)° Amortissement sur une période de trois ans à compter du visa d'exploitation du film en cas d'absence de recettes.

2)° Amortissement d'après les propres recettes du film après diminution, éventuellement des frais d'exploitation du film, et d'une quote-part des frais de fonctionnement de l'exercice.

3)° Amortissement d'un film d'après les recettes nettes fiscales disponibles d'un autre film, ce dernier étant totalement amorti, et dans la limite d'un plafond déterminé par l'application d'un taux en fonction de la date du Dernier Tour de Manivelle du film à amortir, sur le montant investi.

Dépréciation des immobilisations incorporelles

Une dépréciation peut être comptabilisée sur les productions en cours à la fin de l'exercice, si le budget de production initialement prévu fait l'objet d'un dépassement significatif. Pour des programmes audiovisuels ou des films ayant été exploités entre la date de clôture et celle d'arrêt des comptes, une dépréciation est également constatée si les recettes fiscales de l'oeuvre (hors crédit d'impôt) ainsi que l'estimation des recettes futures sont inférieures à la valeur du coût immobilisé. Le montant des provisions pour dépréciation est revu à chaque clôture.

Résultat à terminaison des productions audiovisuelles et cinématographiques

Les résultats des productions audiovisuelles et cinématographiques, sont reconnus au prêt à diffuser et au visa d'exploitation.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Ces résultats se déterminent par :

l'ensemble des coûts de production des oeuvres c'est-à-dire :

- les coûts de fabrication
- l'affectation de certains frais généraux intervenant dans la fabrication

l'ensemble des moyens de leurs financements c'est-à-dire :

- les apports des coproducteurs
- les apports des S.O.F.I.C.A
- les préachats des diffuseurs
- les subventions régionales, départementales et européennes
- les subventions du C.N.C,
- les minimums garantis des distributeurs ou leurs préventes quand un minimum garanti

n'est pas investi

Certaines productions peuvent également bénéficier du dispositif du crédit d'impôt audiovisuel ou cinématographique en fonction de la nature des oeuvres et des conditions de production.

Crédit d'impôt audiovisuel et cinéma

Les articles 220 sexies, 220 F et 223 O du code général des impôts instituent pour les oeuvres cinématographiques et audiovisuelles, un crédit d'impôt calculé sur des dépenses spécifiques de production. Ce dispositif est encadré par deux agréments délivrés par le Centre National de la cinématographique, l'un provisoire et l'autre définitif délivré une fois l'oeuvre terminée. Cet agrément définitif atteste que l'oeuvre a effectivement rempli les conditions permettant de bénéficier du crédit d'impôt.

Le crédit d'impôt est calculé sur les dépenses de l'année et est constaté comptablement au crédit du compte « 695 - impôt sur les sociétés ». Lorsque la production est en cours à la clôture le crédit d'impôt est inscrit en compte produit constaté d'avance (compte 487000).

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Provisions pour risques et charges

Provision au 31/12/2023 d'un litige salarié pour un montant de 46 500€.

Impôts

La société SUPERPROD est la mère du groupe fiscal intégrant les sociétés VANILLA SEED et SUPERPROD FILMS. Au cours de l'année 2024, le résultat fiscal de la société est de 190 378€.

Concernant le résultat du groupe fiscal le montant de ce dernier est de 276 851€, portant les déficits reportables du groupe à 4 095 297€

Crédits de production

Les crédits de production, sont des crédits autoliquidatifs. qui s'amortissent par les créances présentent au plan de financement des oeuvres, hormis les SOFICA. La durée de ces derniers oscillent entre 1 an et 2 ans, selon le rythme des productions.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Changements de méthodes

- En 2012, dans le cadre des conventions de développement, lors des rétrocessions de droits à l'entrée en production, nous avons soldé les appels de fonds reçus. Le coût complémentaire a été comptabilisé en frais financiers.

- En 2013, pour les projets ayant une forte probabilité d'abandon à la clôture, nous déprécions les coûts d'immobilisations encourus à hauteur de la perte effective qu'aurait à subir Superprod en cas d'abandon définitif du projet (coûts engagés-financements acquis).

- En 2016, une distinction est désormais opérée entre l'amortissement économique et l'amortissement fiscal des productions lors du constat de la dotation aux amortissements de l'exercice. L'amortissement total est toujours effectué selon la même méthode mais la part de l'amortissement dit économique est constaté en résultat d'exploitation et le complément

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

d'amortissement possible à hauteur des recettes est constaté en résultat exceptionnel.

- L'amortissement économique est calculé chaque année en fonction du montant des recettes de l'exercice rapporté au prévisionnel des recettes totales d'une production. Le prévisionnel d'exploitation de chaque production est corrigé chaque année en fonction des nouvelles informations dont dispose la direction.

Abandon projets

Nous avons abandonné plusieurs projets (animés et fictions).

Livraison des projets & mise en production :

La société a livré la saison 2 de la série "Panda" pour TF1 (6 épisodes de 52 minutes).

Trois séries animées sont en cours de production: "Compostman" (52*11') pour France TV, "Miffy" (78*7') pour Canal + et "Underdog" (52*11') pour Gulli. Un long métrage animé, Sunrise, est également en production.

De nombreux projets sont en développement.

Faits caractéristiques de l'exercice :

La société a pu bénéficier de crédit d'impôts cinéma et audiovisuel d'un montant de 2 250 394€.

La société a fait l'acquisition de Mélusine et Studio 352, deux sociétés sœurs spécialisées dans le cinéma d'animation et implantées au Luxembourg.

Superprod a également pris une participation majoritaire dans le groupe français Watch Next.

Enfin, la société a fait le choix de déprécier l'avance en compte courant fait à sa filiale américaine, The Coproduction company, au regard de l'activité de cette dernière.

Engagement de retraite

le taux d'actualisation brut est de 3.35 %, le total de l'engagement au titre des indemnités de fin de carrière évalué au 31/12/2024 s'élève à 110 200.10€.

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

Etat exprimé en euros	31/12/2024	Résultat avant impôts	Impôts (1)	Résultat après impôts
RESULTAT COURANT		702 137		702 137
RESULTAT EXCEPTIONNEL (et participation)		(1 078)		(1 078)
RESULTAT COMPTABLE		701 059		701 059

(1) après retraitements fiscaux.

I/ Crédits d'impôt cinéma et audiovisuel comptabilisés dans le résultat de l'exercice 2024 pour un montant total de 1 422 076€.

Ventilation du chiffre d'affaires

Etat exprimé en euros	France	Export	Total
Ventes de marchandises			
Production vendue de biens			
Production vendue de travaux			
Production vendue de services	18 802 574	406 685	19 209 259
TOTAL	18 802 574	406 685	19 209 259

Immobilisations

Etat exprimé en euros		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2024
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	72 576 101		15 085 272		268 877	87 392 496
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	72 576 101		15 085 272		268 877	87 392 496
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agencet aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers	409 170		11 781			420 951
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	1 558 840		180 682			1 739 522
	Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours							
Avances et acomptes							
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES		1 968 010		192 463			2 160 472
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations	1 536 139		8 946 682			10 482 821
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	171 595		37 255		36 516	172 334
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	1 707 734		8 983 937		36 516	10 655 155
TOTAL		76 251 845		24 261 671		305 393	100 208 124

Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2024
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles	61 702 264	6 737 846	69 751	68 370 359
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	61 702 264	6 737 846	69 751	68 370 359
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	120 172	41 572		161 743
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, mobilier	1 398 736	167 791		1 566 528
	Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES		1 518 908	209 363		1 728 271
TOTAL		63 221 172	6 947 209	69 751	70 098 630

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						
Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	

Frais d'établissement et de développement						
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
TOTAL IMMOB INCORPORELLES						
Terrains						
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.						
Instal. technique matériel outillage industriels						
Instal générales Agenct aménagt divers						
Matériel de transport						
Matériel de bureau, informatique, mobilier						
Emballages récupérables, divers						
TOTAL IMMOB CORPORELLES						
Frais d'acquisition de titres de participation						
TOTAL						
TOTAL GENERAL NON VENTILE						

Capital social

Etat exprimé en euros		31/12/2024	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		141 731,00	1,0000	141 731,00
	Emises pendant l'exercice			0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice			0,0000	
	Du capital social fin d'exercice		141 731,00	1,0000	141 731,00

Effectif moyen

		31/12/2024	Interne	Externe
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Cadres & professions intellectuelles supérieures		70	
	Professions intermédiaires			
	Employés		63	
	Ouvriers			
	TOTAL		133	

Variations des Capitaux Propres

Etat exprimé en euros	Capitaux propres clôture 31/12/2023	Affectation du résultat N-1 ¹	Apports avec effet rétroactif	Variations en cours d'exercice ²	Capitaux propres clôture 31/12/2024
Capital social	141 731				141 731
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	5 519 669				5 519 669
Ecart de réévaluation					
Réserve légale	14 174				14 174
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves réglementées					
Autres réserves	6 439 098	3 956 177			10 395 275
Report à nouveau					
Résultat de l'exercice	3 956 177	(3 956 177)		2 123 135	2 123 135
Subventions d'investissement	974 980			2 267 131	3 242 111
Provisions réglementées					
TOTAL	17 045 829			4 390 266	21 436 096

Date de l'assemblée générale 29/07/2024

Dividendes attribués

¹dont dividende provenant du résultat n-1

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après affectation du résultat n-117 045 829

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports avec effet rétroactif17 045 829

²Dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice

Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure4 390 266

Provisions

Etat exprimé en euros		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2024
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres	46 560			46 560
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	46 560			46 560
	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières	8 799 965	1 741 672	2 175 825	8 365 813
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients				
	Autres		832 799		832 799
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	8 799 965	2 574 471	2 175 825	9 198 612
TOTAL GENERAL		8 846 525	2 574 471	2 175 825	9 245 172
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles			2 574 471	2 175 825	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros		31/12/2024	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations	165 000		165 000
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	172 334		172 334
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	6 960 046	6 960 046	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	2 664 964	2 664 964	
	Taxes sur la valeur ajoutée	1 068 202	1 068 202	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	1 774 678	1 774 678	
	Groupe et associés	3 046 517	3 046 517	
	Débiteurs divers	147 236	147 236	
	Charges constatées d'avances	75 051	75 051	
	TOTAL DES CREANCES	16 074 027	15 736 694	337 334
	Prêts accordés en cours d'exercice			
	Remboursements obtenus en cours d'exercice			
	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

		31/12/2024	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine	264 217	264 217		
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine	10 985 530	5 692 768	4 345 555	947 206
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	4 891 283	4 891 283		
	Personnel et comptes rattachés	181 876	181 876		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	582 693	582 693		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	622 893	622 893		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	46 058	46 058		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	432 367	432 367		
	Groupe et associés	1 578 569	1 578 569		
	Autres dettes	57 254	57 254		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance	4 911 455	4 911 455		
	TOTAL DES DETTES	24 554 195	19 261 434	4 345 555	947 206
	Emprunts souscrits en cours d'exercice	15 118 612			
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	5 300 983			
	Emprunts dettes associés (personnes physiques)				

Honoraires des Commissaires aux Comptes

Etat exprimé en euros	EMARGENCE				EXELMANS			
	31/12/2024	31/12/2023	%	%	31/12/2024	31/12/2023	%	%
Audit Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés Emetteur Filiales intégrées globalement Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes Emetteur Filiales intégrées globalement	23 000	14 500	100,00	100,00	23 000 26 200	14 500 20 900	46,75 53,25	40,96 59,04
Sous-total	23 000	14 500	100,00	100,00	49 200	35 400	100,00	100,00
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement Juridique, fiscal, social Autres								
Sous-total								
TOTAL	23 000	14 500	100,00	100,00	49 200	35 400	100,00	100,00

--

Produits à recevoir (avec détail)

Etat exprimé en euros	31/12/2024	31/12/2023	Variations	%
Créances rattachées à des participations				
Autres immobilisations financières				
Autres créances clients	1 588 365	3 424 179	(1 835 814)	-53,61
Autres créances	2 014 683	980 687	1 033 996	105,44
TOTAL	3 603 048	4 404 866	(801 818)	-18,20

Charges à payer (avec détail)

Etat exprimé en euros	31/12/2024	31/12/2023	Variations	%
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 325 352	3 704 390	(2 379 038)	-64,22
Dettes fiscales et sociales	378 561	546 796	(168 234)	-30,77
Dettes fournisseurs d'immobilisation				
Autres dettes	53 453		53 453	
TOTAL	1 757 367	4 251 185	(2 493 819)	-58,66

Charges constatées d'avance (avec détail)

Etat exprimé en euros	31/12/2024	31/12/2023	Variations	%
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION	75 051	21 143	53 908	254,97
Charges constatées d'avance - FINANCIERES				
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES				
TOTAL	75 051	21 143	53 908	254,97

Produits constatés d'avance (avec détail)

Etat exprimé en euros	31/12/2024	31/12/2023	Variations	%
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION	4 911 455	3 844 828	1 066 627	27,74
Produits constatés d'avance - FINANCIERS				
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS				
TOTAL	4 911 455	3 844 828	1 066 627	27,74

Filiales et participations

2/2

Etat exprimé en euros		31/12/2024		Capital	Capitaux propres	Q uote part du capital détenue (en pourcentage)	Valeur comptable des titres détenus	
							Brute	Nette
A. Renseignements détaillés								
				1. Filiales (Plus de 50 %)				
				STUDIO 352				
				80 600	514 483	100,00	2 500 000	2 500 000
WATCH NEXT				52 550	5 018 092	53,38	6 446 682	6 446 682